

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 584

Artikel: La gauche, le tabou et les économies
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011977>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

584

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 584 19 mars 1981
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
Jean-Daniel Delley

La gauche, le tabou
et les économies

L'heure est aux économies. A chaque coup, depuis quelques années, le peuple suisse a confirmé sans équivoque les amputations budgétaires décidées par le Parlement. D'ailleurs, le sens commun n'impose-t-il pas qu'en période difficile, on se serre la ceinture? Le réflexe est si profondément ancré que le parti radical en a fait son programme politique: à suivre le sentiment général, on ne peut être que gagnant dans le court terme. Reste le paradoxe que ceux qui en appellent aujourd'hui à la rigueur financière et aux restrictions de dépenses sont les mêmes qui, hier, acceptaient allègrement des budgets en croissance constante...

Sur cette «économite» aiguë se greffe depuis peu l'idée d'une grande redistribution des cartes: entre la Confédération et les cantons d'une part — c'est le projet d'une nouvelle répartition des tâches — entre l'Etat et les particuliers d'autre part. «De l'Etat-providence à l'Etat-pompier», titrions-nous dans DP 582.

Après les moyens financiers, ce sont maintenant les compétences qu'il faut retirer à l'Etat paternel, comme le qualifiait déjà Tocqueville. Nous avons commenté la motion Hunziker au plan fédéral (DP 578); la semaine dernière, le Grand Conseil zurichois approuvait une demande analogue au plan cantonal. Ici aussi, la revendication ne manque pas de piquant, venant d'une majorité bourgeoise qui a elle-même cautionné l'inflation législative et réglementaire aujourd'hui dénoncée!

Qu'on ne s'y trompe pas: derrière les discours philosophiques — liberté, responsabilité — dont se parent les tenants d'un Etat sobre et discret, il y a d'abord des enjeux qui sont simplement matériels. En période de récession, certaines activités de

l'Etat peuvent devenir intéressantes pour le secteur privé et la disparition de contraintes légales — la protection de l'environnement et la défense des consommateurs, par exemple — permettrait de comprimer les coûts de production.

Point de philosophie dans l'attitude de l'industrie de la construction qui, souvenez-vous, réclamait au plus fort de la «crise» des commandes publiques et qui, à peine le mauvais cap doublé, bataillait ferme contre de nouveaux impôts.

Face à cette situation, la gauche paraît acculée à la défensive. Le simple mot «économies» la fait vibrer d'indignation et l'idée d'un réexamen des tâches de l'Etat lui fait horreur. Dans les deux cas, elle ne perçoit spontanément qu'un démantèlement de l'acquis, qu'une attaque frontale de ce qu'elle aurait obtenu à la force du poignet.

Jusqu'à présent, la réponse de la gauche a consisté à mobiliser ses forces pour refuser d'entrer en matière sur ces sujets. Ce faisant, elle a laissé le champ libre à la droite qui peut s'approprier en toute impunité le monopole de la gestion économe et sage de l'Etat.

C'est que la gauche, aujourd'hui encore, reste paralysée par un tabou majeur, celui de l'équivalence mythique entre le progrès social, la libération des individus et l'intervention de l'Etat. L'autogestion reste pour elle le sujet d'un discours qui n'influence guère ses attitudes concrètes.

Pourtant le débat sur les économies pourrait se révéler un terrain privilégié de «dialogues»: mettre en question les injustices, favoriser des espaces de liberté ne passe pas obligatoirement par une croissance des budgets publics! A l'occasion des difficultés financières actuelles, il est possible de faire la critique des choix politiques et des solutions admises comme valables jusqu'à présent. Prenons l'exemple de l'épuration des eaux, large-

SUITE ET FIN AU VERSO

La gauche, le tabou et les économies

ment développé dans ces colonnes depuis des années. Nous savons que les milliards dépensés dans ce secteur ont surtout profité aux entreprises de travaux publics et bien peu à la protection des eaux. Une loi tâtilonne empêche la réalisation de solutions moins coûteuses et plus efficaces. Dans ce cas, moins de réglementations étouffantes et des économies substantielles seraient signes de progrès. Prenons l'exemple de la santé qui fait également l'objet de notre attention méticuleuse depuis des années.

Des économies, pour la droite, c'est diminuer les subventions sans toucher au système de santé: c'est donc l'assuré qui supportera finalement la cure d'amaigrissement des budgets publics. La gauche s'y oppose avec raison, mais elle s'arrête à mi-chemin: davantage d'argent pour la santé ne signifie pas obligatoirement une meilleure santé en fin

de compte. Peut-on oublier que les deniers publics, avant d'atteindre le patient, subventionnent les médecins, les fabricants d'appareils, les industries chimiques et les pharmaciens?

On pourrait citer de nombreux domaines encore — culture, universités, agriculture, logement — où la manne de l'Etat a fondu lorsqu'elle atteint ses destinations ultimes et légitimes. Parce que des intermédiaires se sont largement servis au passage. Parce que des budgets censés bénéficier à tous ne profitent finalement qu'à un petit nombre de privilégiés. Est-ce faire le jeu de la droite que de dénoncer ces détournements?

Profitant de l'expansion économique, la gauche a pu faire progresser nombre de ses postulats. En situation de pénurie, elle s'accroche à ce qu'elle a obtenu sans voir que les gains passés charrient de nombreuses scories, que les politiques adoptées ne remplissent pas tous les espoirs placés en elles. En refusant de s'engager dans le débat des économies et de proposer ses propres choix, elle permet à la droite de maintenir les privilèges (parfois greffés sur des politiques dites sociales!), tout en aggravant les inégalités.

CURSUS HONORUM

Petit juge deviendra grand

Election d'un juge à la suite d'une vacance, lors de la dernière séance du Grand Conseil genevois. En principe, c'est la routine: un seul candidat est présenté, suite aux délibérations d'une commission composée de représentants des partis dont sont membres les magistrats du pouvoir judiciaire (libéral, radical, démo-chrétien et socialiste). De fait, celle-ci entérine un «cursus honorum» gravi à l'ancienneté (alors même qu'une égalisation des traitements des magistrats a été réalisée depuis quelques années afin de réduire ce phénomène de «coulisement» généralisé à chaque vacance, nuisi-

ble à la qualité de l'administration de la justice); de subtils bras de fer n'interviennent en coulisse pour modifier les rapports de force entre les partis qu'à l'occasion des élections générales — tacites d'ordinaire — ou de la création de postes nouveaux.

Le 12 mars, surprise: sont en présence deux candidats, l'un démocrate-chrétien, l'autre socialiste. Au vote, le rapport des forces entre la gauche et la droite se retrouve exactement: le candidat PDC est élu. Pourquoi ce remue-ménage?

UN POUVOIR CRITIQUÉ

Lorsque la commission judiciaire inter-partis s'est réunie, le représentant du PDC a annoncé son candidat. Les représentants des partis libéral, radical et socialiste font part de leurs réserves et de leur

opposition, compte tenu des insuffisances professionnelles et des problèmes de caractère de l'intéressé, et invitent le PDC à réexaminer la question.

C'est que de plus en plus le pouvoir judiciaire fait l'objet de critiques en raison des qualifications et des aptitudes de certains de ses membres, dans toutes les juridictions et de toute appartenance partisane, d'ailleurs.

A L'ANCIENNETÉ

En fait, même si son cas n'était pas isolé, le candidat du PDC, dans sa fonction précédente, avait alimenté de manière particulièrement flagrante, par ses frasques, les ragots dont le milieu judiciaire est particulièrement friand... tant qu'on reste entre soi!

SÉRAIL

Les malheurs de Pierre Aubert

Pierre Aubert a donc pu enregistrer sans déplaisir que les députés socialistes aux Chambres fédérales lui maintiennent leur confiance.

Le moins qu'on puisse dire est que les éclats de l'«affaire» Aubert n'en suscitent pas moins une certaine gêne, et notamment à voir cet homme nerveux et fragile, cible de la presse et de ses adversaires politiques, être publiquement, en un premier temps, mis en cause par ses coreligionnaires. L'affaire laissera des traces.

On connaît la position un peu marginale du Département politique dans le ménage fédéral: pour l'essentiel, il n'y a pas de politique étrangère suisse, mais surtout des affaires économiques extérieures, confiées à la Division du même nom, dirigée par le ministre Jolles et qui, elle, fait partie du Département de l'économie publique.